

## **Annexe 1 CGV 2026 : Protection des données personnelles**

La présente Annexe a pour objet de définir les obligations des Parties au regard des traitement de Données Personnelles réalisés dans le cadre des Services.

### **a. Gestion des données personnelles des collaborateurs de l'Annonceur**

Dans le cadre de la gestion et de la facturation des achats d'espaces publicitaires sur les Supports, NMS, en tant que responsable de traitement, collecte et traite les données personnelles des collaborateurs de l'Annonceur (nom, prénom, coordonnées professionnelles).

Ces données sont nécessaires pour assurer le suivi administratif et contractuel des commandes et la facturation des prestations publicitaires. Les collaborateurs de l'Annonceur sont informés qu'ils disposent des droits d'accès, rectification, effacement des données, limitation du traitement des données, opposition au traitement des données, portabilité des données. Pour exercer ces droits, les personnes concernées peuvent s'adresser à notre service dédié à la protection des données personnelles, [en cliquant ici](#).

Les données personnelles des collaborateurs sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement administratif et comptable, puis archivées pour une durée conforme aux obligations légales. Le Client est informé que certains prestataires de NMS peuvent traiter des données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne, notamment aux États-Unis. Conformément aux exigences du RGPD, NMS a conclu avec ces prestataires des contrats spécifiques incluant les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne afin de garantir un niveau de protection adéquat des données personnelles.

### **b. Dépôt de cookies et traitement des données personnelles à des fins de publicité ciblée**

En tant que responsable de traitement des données collectées via les Cookies déposés par lui-même ou son Intermédiaire, l'Annonceur s'engage :

- à respecter la Réglementation sur la Protection des Données Personnelles et, en particulier, en matière de Cookies,
- à offrir aux personnes concernées un moyen simple et gratuit de s'opposer au dépôt des Cookies insérés dans ses messages,
- à ce que ses Messages comportent une information des personnes concernées relative aux Cookies insérés dans lesdits Messages par lui-même ou son Intermédiaire,
- à ne pas exploiter les données collectées grâce aux Cookies pour d'autres finalités que celles portées à la connaissance des personnes concernées,
- à remédier sans délai à tout dysfonctionnement ou faille de sécurité imputable au dépôt de Cookies ou aux informations collectées via les Cookies,
- à prendre toute précaution utile pour ne pas divulguer les données ainsi traitées à toute personne non autorisée,
- à ne pas changer les caractéristiques du traitement des informations collectées grâce aux Cookies sans information préalable des personnes concernées.

Si pendant la diffusion d'un Message, NMS constate la violation du présent article ou un dysfonctionnement causé par le dépôt des Cookies par l'Annonceur ou son Intermédiaire, NMS se réserve le droit, par tous moyens et à tout moment, sans que le Client ne puisse réclamer d'indemnité à quelque titre que ce soit,

- de modifier, désactiver ou faire désactiver les Cookies ou de demander à l'Annonceur ou à son Intermédiaire qu'il modifie, désactive ou fasse désactiver les Cookies insérés dans les Messages,
- d'empêcher l'insertion d'un Cookie au sein des Messages ou
- de suspendre la campagne jusqu'à réception de Messages conformes au présent article ou à la résolution du dysfonctionnement. Dans l'hypothèse où la conformité au présent article ne serait pas rétablie ou le dysfonctionnement ne serait pas résolu dans un délai d'une semaine à compter de sa constatation par NMS, NMS se réserve la possibilité d'annuler la programmation de la campagne.

Les obligations du présent article constituent des obligations essentielles de l'Annonceur au titre du Contrat. L'Annonceur accepte d'indemniser, défendre et tenir indemne NMS et/ou ses représentants des pertes et dommages résultant d'un manquement aux obligations visées au présent article, notamment toute montant, frais ou dommages et intérêts qui seraient mis à leur charge y compris les frais d'avocat et toutes sommes qu'ils seraient condamnés à verser au titre d'une décision de justice, d'une décision d'une autorité indépendante ou d'une transaction. NMS ne pourra être tenue pour responsable des dommages directs et/ou indirects qui résulteraient pour toute personne de la présence ou de l'usage des Cookies déposés par l'Annonceur ou son Intermédiaire via des Messages diffusés sur les Supports Digitaux de NMS.

c. Traitements relatifs aux campagnes publicitaires

Dans le cadre des campagnes publicitaires, plusieurs traitements de données personnelles peuvent être mis en œuvre, selon la nature de la campagne (environnement digital ou IPTV).

La présente section décrit l'ensemble des scénarios envisageables. **L'Annonceur est invité à se référer aux scénarios correspondant à la campagne souscrite.**

i. Scénarios de traitement – Environnements Digital & IPTV

SCENARIO ET DESCRIPTION	ACTIVITE DE TRAITEMENT	QUALIFICATION DES PARTIES	BASE LEGALE
<b>Scénario A</b> <b>Campagnes publicitaires basées exclusivement sur les données de NMS</b>  Description : la campagne publicitaire est activée uniquement à partir des données personnelles collectées par NMS via ses environnements. Aucune donnée fournie par l'Annonceur ou un tiers n'est utilisée. NMS contrôle l'ensemble des activités de traitement.	Collecte de données sur les environnements de NMS.  Création de segments d'audience sur la base des données collectées  Activation des publicités : diffusion des publicités ciblées aux utilisateurs correspondants aux segments définis	NMS est responsable traitement indépendant  L'Annonceur est bénéficiaire des Services	Consentement obtenu par NMS
<b>Scénario B</b> <b>Campagnes publicitaires basées sur les données de NMS enrichies avec des données tierces</b>  Description : la campagne publicitaire est activée à partir des données personnelles collectées par NMS via ses environnements. Les données sont ensuite enrichies avec des données tierces issues de partenaires externes de NMS. Aucune donnée fournie par l'Annonceur n'est utilisée.	Collecte des données utilisateurs sur les environnements de NMS.  Collecte des données issues des environnements du partenaire externe.  Croisement de données entre les données NMS et les données du partenaire externe.	NMS est Responsable de traitement indépendant.  Le partenaire externe est Responsable de traitement indépendant.	Consentement obtenu par NMS
	Ciblage publicitaire sur la base de segments créés à partir des données de NMS enrichies avec des données tierces (partenaires de NMS)	NMS est Responsable de traitement indépendant.	Pour les données NMS : consentement obtenu par NMS.  Pour les données tierces : consentement obtenu par le partenaire externe).
<b>Scénario C</b> <b>Campagnes publicitaires basées sur les données</b>	Collecte des données des utilisateurs sur les environnements de NMS et de l'Annonceur.	NMS et l'Annonceur sont Responsables de traitement indépendants pour les données personnelles issues de leurs bases.	Consentement des données obtenus par NMS et l'Annonceur pour les données issues de leurs propres bases.

<b>NMS et les données de l'Annonceur</b>  Description : la campagne publicitaire est activée à partir des données personnelles collectées par NMS et l'Annonceur via leurs environnements.  Cette opération s'effectue via une clean room dans laquelle les données de l'annonceur et celles de NMS sont mises en correspondance.	Croisement de données entre les données de NMS et les données de l'Annonceur via clean room.	NMS et l'Annonceur sont Responsables de traitement conjoints.	
	Activation des campagnes : diffusion des publicités ciblées aux utilisateurs correspondants aux segments définis	NMS et l'Annonceur sont Responsables de traitement conjoints.	

## ii. Scénarios de traitement – Environnement IPTV (TVS)

SCENARIO DESCRIPTION	ET	ACTIVITE DE TRAITEMENT	QUALIFICATION DES PARTIES	BASE LEGALE
<b>Scénario D</b>  <b>Campagnes publicitaires basées sur les données des FAI (distributeurs)</b>  Description : campagnes publicitaires diffusées sur les inventaires NMS (environnements publicitaires dans les box des distributeurs). Les données utilisées proviennent uniquement des distributeurs qui collectent des données.	Mise à disposition des données du distributeur à NMS	Les distributeurs sont Responsables de traitement indépendants.	Consentement obtenu par les distributeurs	
	Diffusion de publicité ciblée via télévision segmentée (TVS) sur les chaines TNT, chaines FAST et services de replay	NMS est Responsable de traitement indépendant.		
<b>Scénario E</b>  <b>Campanes publicitaires basées sur les données des distributeurs enrichies avec des données tierces</b>  Description : campagnes publicitaires diffusées sur les inventaires NMS (environnements publicitaires dans les box des distributeurs). Les données utilisées proviennent des distributeurs qui collectent des données. Les données sont enrichies par des données tierce fournies par des partenaires externes de NMS.	Mise à disposition des données du distributeur à NMS	Les distributeurs sont Responsables de traitement indépendants.	Consentement obtenu par les distributeurs	
	Mise à disposition des données de partenaires externe à NMS	Le partenaire externe est Responsable de traitement indépendant.	Consentement par les partenaires externes.	
	Diffusion de publicité ciblée via télévision segmentée (TVS) sur les chaines TNT, chaines FAST et services de replay	NMS est Responsable de traitement indépendant.	Consentements obtenus par les distributeurs et les partenaires externes	

<p><b>Scénario F</b></p> <p><b>Campagnes publicitaires basées sur les données des distributeurs et des données des Annonceurs</b></p> <p>Description : campagnes publicitaires diffusées sur les inventaires NMS (environnements publicitaires dans les box des distributeurs). Les données utilisées proviennent des distributeurs et des annonceurs qui collectent des données.</p>	Mise à disposition des données du distributeur à NMS	NMS et l'Annonceur sont Responsables de traitement indépendants pour les données personnelles issues de leurs bases.	Consentement des données obtenus par NMS et l'Annonceur pour les données issues de leurs propres bases.
	Collecte des données des utilisateurs par l'Annonceur et mise à disposition de NMS	L'Annonceur est Responsable de traitement indépendant	
	Diffusion de publicité ciblée via télévision segmentée (TVS) sur les chaines TNT, chaines FAST et services de replay	NMS et l'Annonceur sont Responsable de traitement conjoints.	